



Fonds pour l'Environnement Mondial Programme Micro Financements

**NOTE D'INFORMATION
PHASE OPERATIONNELLE V
DU PROGRAMME FEM/ONG**



Fonds pour l'Environnement Mondial Programme Micro Financements

I INFORMATIONS GENERALES

La phase opérationnelle V a officiellement démarré en Juillet 2010 pour une période de cinq (5) ans (2010-2014). Cependant le démarrage effectif s'est fait en 2011. Au regard de la nécessité de conjuguer les efforts de toutes les parties prenantes pour faire face à l'ampleur des défis et des difficultés de la phase opérationnelle V, l'approche participative a été adoptée dans le processus d'élaboration et d'approbation du document de stratégie nationale. En effet, celui-ci a été élaboré par la Coordination Nationale, approuvé par le Comité National de Pilotage, validé par l'atelier national des parties prenantes le 18 Novembre 2011. Il été également approuvé par le Central Programme Management Team (CPMT), la Direction Générale du programme FEM/ONG basée à New York.

La phase opérationnelle V renforce les acquis des phases précédentes dans les différents domaines focaux du FEM, en tenant compte des priorités nationales en matière d'environnement (diversité biologique, changements climatiques, dégradation des terres, polluants organiques persistants) et autres domaines transversaux que sont : le genre, les droits de l'homme, le renforcement des capacités, la lutte contre la pauvreté. Cela se fera à travers le financement de projets communautaires qui engendreront aussi des profits environnementaux mondiaux dans les régions d'intervention du FEM/ONG. Avec l'octroi des fonds STAR par le Gouvernement du Burkina Faso et comme préconisé par l'atelier national de validation du document de stratégie nationale, les régions du centre Est et du Centre Sud sont cooptées pour compter de 2014.

De fin 2011 à Novembre 2013 deux campagnes de collecte de requêtes ont été organisées. De nombreuses requêtes ont été reçues au niveau de la coordination Nationale. Trente six (36) de projets ont été approuvés par le Comité National de Pilotage et financées par le FEM/ONG (PNUD) pour un montant total de \$US 1.592.902 soit 796.451.000 FCFA

II LES PRINCIPES DIRECTEURS

Pour la phase Opérationnelle V du FEM/ONG (SGP) Burkina Faso les principes directeurs ci-après, induits de l'expérience des phases antérieures, des orientations stratégiques du FEM 5 et de leur implication pour le programme guideront l'intervention du programme. Ce sont :

- La concentration géographique et thématique des interventions ;
- La durabilité du programme et des projets ;
- L'appropriation des projets ;
- Le renforcement de la gouvernance locale ;
- Le renforcement du suivi évaluation ;
- Le développement d'un partenariat actif ;
- La mobilisation des ressources ;
- La communication et la gestion des connaissances ;
- Le genre et l'équité.



Fonds pour l'Environnement Mondial Programme Micro Financements

III LES DOMAINES ET LES ZONES D INTERVENTION

➤ Diversité biologique et changements climatiques, les régions suivantes :

- Les Cascades
- Les Hauts Bassins
- Le Sud Ouest
- La Boucle du Mouhoun
- L'est

➤ Dégradation des terres, les régions suivantes :

- Le Nord
- Le Centre Nord
- Le Centre Est
- Le centre Sud

NB : En raison de la spécificité des régions du Centre Est et du Centre Sud (régions nouvellement cooptées et particularité écologique) des requêtes relatives à la diversité biologique peuvent être soumises

➤ Les produits chimiques, les Polluants Organiques Persistants (POPs) et les projets d'intérêt spécifique :

- La province du Kadiogo
- La ville de Bobo Dioulasso.

➤ Aspects transversaux

- ✓ Le renforcement des capacités/ compétences des bénéficiaires,
- ✓ L'appui à l'analyse et/ou l'application des politiques nationales en matière d'environnement et pour
- ✓ La recherche appliquée intéressant les domaines suscités.
- Toutes les zones d'intervention du FEM/ONG et tous les domaines du FEM, ci-dessus

NB : ceux-ci ne pouvant, à eux seuls, faire l'objet d'une requête. Ils doivent donc être des composantes de projets relatifs aux différents domaines focaux ci-dessus cités.

IV LA GESTION DES DOSSIERS DE FINANCEMENT DES PROJETS

La gestion des dossiers de financement sera conforme aux principes directeurs de la Phase opérationnelle V et aux conditions et procédures de gestion des dossiers de financement habituelles.

Le canevas de rédaction des projets qui complète la présente note d'information fournit également des informations détaillées. Des campagnes seront ouvertes pour la collecte des requêtes. Une ouverture sera faite pour la promotion de la recherche, par la prise en compte des institutions de recherche et des paysans chercheurs.



Au service
des peuples
et des nations

Fonds pour l'Environnement Mondial Programme Micro Financements

Plan de suivi - évaluation du projet

Activités de Suivi & Evaluation	Parties Responsables	Périodicité
<ul style="list-style-type: none"> Lancement de la campagne de collecte des requêtes 	Coordination Nationale/ PNUD et CNP	Une fois par an
<ul style="list-style-type: none"> Suivi de la campagne de collecte des requêtes dans les régions. 	Coordination Nationale	Une fois par an
<ul style="list-style-type: none"> Analyse, présélection des requêtes 	Coordination Nationale/ CNP	
<ul style="list-style-type: none"> Missions d'identification des requêtes présélectionnées 	Coordination Nationale et CNP	2 à 3 fois/ an
<ul style="list-style-type: none"> Appui à la reformulation des requêtes identifiées 	Coordination Nationale et CNP	2 à 3 fois/ an
<ul style="list-style-type: none"> Finalisation des projets avec un accent particulier sur le dispositif de suivi-évaluation 	Coordination Nationale	2 à 3 fois/ an
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des comités locaux de gestion (CLG) 	Bénéficiaires et Coordination Nationale	début de projet
<ul style="list-style-type: none"> Formation des membres des CLG en gestion des projets (administrative, financière S&E) 	Coordination Nationale et CNP	Avant la mise en œuvre du projet
<ul style="list-style-type: none"> Missions de restitution aux communautés bénéficiaires et aux services techniques impliqués 	Coordination Nationale et CNP	Avant la mise en œuvre du projet
<ul style="list-style-type: none"> Suivi rapproché des projets 	Comités locaux de gestion (CLG)	1 à 2/semaine
<ul style="list-style-type: none"> Suivis périodiques 	Services techniques déconcentrés de l'environnement et/ou de l'agriculture	mensuel, trimestriel, annuel
<ul style="list-style-type: none"> Auto évaluation assistée 	Comités locaux de gestion (CLG), CN, CNP, Services techniques	semestriel
<ul style="list-style-type: none"> Elaboration des rapports d'exécution technique et financière des projets ; 	Comités locaux de gestion (CLG)	En fin de tranche
<ul style="list-style-type: none"> Séance de travail avec les OCB ayant des projets en difficulté ; 	Coordination Nationale	Au besoin
<ul style="list-style-type: none"> Mission de contrôle des projets en difficulté 	Coordination Nationale	Au besoin
<ul style="list-style-type: none"> Réunion périodique du réseau des bénéficiaires 	Réseau et Coordination Nationale	Au besoin
<ul style="list-style-type: none"> Evaluation finale des projets 	PNUD, CN, Bénéficiaires, consultants	En fin de cycle